

L'AVENIR

Paraît tous les SAMEDIS dans l'après-midi.

ABONNEMENT.

Pour six mois, 5s.
Pour un an, 10s.

L'abonnement est invariablement payable d'avance.

L'Avenir,

ANNONCES.

On reçoit les ANNONCES tous les jours de 8h. A. M. à 6h. P.M. Les prix des annonces, quoique les colonnes du journal soient plus larges que celles des autres journaux, sont les mêmes, et l'on fait des remises considérables sur celles publiées à long terme.

JOURNAL PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DE LA JEUNESSE.

PUBLIÉ PAR UNE SOCIÉTÉ
EN COMMANDITE DE JEUNES GENS.

" LE TRAVAIL TRIOMPHE DE TOUT "

RÉDIGÉ PAR UN
COMITÉ DE COLLABORATEURS.

Lecture Publique

DONNÉE DANS LES SALLES DE LECTURES

DE

L'INSTITUT CANADIEN,

JEUDI, 3 FEVRIER 1848.

D'APRES INVITATION SPECIALE.

Sur : " *Les Jeunes Gens du Canada, ce qu'ils se doivent à eux-mêmes, à leurs semblables, à la sciétoé, au pays ; leur perspective, leur avenir.* "

Par le Juge C. Mondelet.

M. le Président et MM. de l'Institut,

Mesdames et Messieurs,

Chaque fois que je rencontre mes concitoyens en grand nombre, et que je me mets en rapport avec eux, j'éprouve un plaisir indicible ; car, sentant en moi-même quelque chose qui ne me laisse aucun doute sur la sympathie mutuelle qui existe entre nous tous, je me retrouve, pour ainsi dire, en famille, et comme au milieu des miens. C'est alors que mes facultés mentales et toutes les puissances de mon âme semblent se rallier pour évoquer ce que le cœur a de plus chaleureux, de plus affectueux, mais en même temps de plus sincère et de plus vrai, pour le dire à ceux à qui il serait indigne de proclamer aucune chose que désavouerait l'honneur. Si ces sentiments me dominent ordinairement, je vous laisse, mesdames et messieurs, à imaginer, si vous le pouvez, ce que je dois ressentir, lorsque je vois se presser dans cette enceinte une jeunesse intelligente, l'élite de la société, avide de jouissances littéraires, appuyée qu'elle est de parents heureux de l'accompagner, de la protéger, dans ses excursions, ses explorations scientifiques. Quel coup d'œil ! Ces figures animées, rayonnant de joie et d'espérance, cette vivacité caractéristique des canadiens, cette politesse engageante, cette bienveillance que l'on m'a déjà témoignée, et que je m'aperçois que l'on est encore disposé à ne pas me refuser, remontent mon courage et me font pressentir un accueil indulgent, là même où j'aurai à parler le langage de la franchise.

L'heure que nous allons passer ensemble, mesdames et messieurs, ne peut être consacrée à un sujet plus utile que celui sur lequel j'ai concentré mon intention. Il n'y a que quelques semaines, je me hasardai à aborder un sujet d'une telle délicatesse, que le succès de mes faibles tentatives me parut problématique. Celles au bien-être desquelles comme membre de la grande famille humaine, comme canadien, comme père de famille, je m'intéresse vivement, ont semblé, sinon partager toutes mes opinions, du moins approuver le choix que j'avais fait du sujet dont j'ai cru devoir les entretenir. C'était déjà beaucoup, et l'on peut m'en croire, lorsque je déclare, qu'après le témoignage de ma conscience qui me commandait d'en agir ainsi, la récompense que j'ambitionnais le plus, c'était de mériter l'approbation de la plus belle, de la plus aimable, de la plus influente portion de la société, dont la position est si élevée et l'avenir si éminemment digne d'intérêt. La jeunesse mâle et vigoureuse du Canada, me permettra bien, je pense, de me présenter devant elle. Si je n'ai pas, pour agir au plus haut degré sur ma sensibilité, un sujet comme celui que j'entreprend de traiter, il y a quelques tems, j'ai, du moins, des considérations à envisager, à peser, à présenter qui, si elles sont confiées à des mains faibles, n'en sont pas moins dignes de l'auditoire brillant au milieu duquel je me vois.

Les jeunes gens du Canada ! c'est le thème de notre entretien ce soir. Les jeunes gens ! ces mots, dans quelque pays qu'on les prononce, ont un effet magique. La jeunesse est belle, aimable, séduisante partout, on s'y intéresse, on l'aime souvent, sans la connaître, c'est un sentiment dont on ne peut se défendre. Quelle puissance doit donc avoir ce mot sur les intelligences, lorsqu'on regarde la jeunesse sous le point de vue véritablement intéressant ! La jeunesse, c'est l'espoir de la patrie ! La jeunesse, c'est le cœur de l'état ! La jeunesse, c'est l'âme du corps social ! La jeunesse, c'est le foyer de tout ce qui est beau, grand, héroïque ! La jeunesse, c'est, depuis ce qu'il y a de plus charmant, jusqu'au plus haut degré d'élevation morale, ce qui agit avec le plus d'action, le

plus de générosité, le plus de désintéressement ! Mais, mesdames et messieurs, la jeunesse serait la perfection, si elle était sans faiblesses, si l'expérience lui était acquise, comme à l'âge mûr, et si elle n'avait pas besoin des avis des anciens, des suggestions fraternelles de ceux qui eux-mêmes sont bien-aisés de s'étayer des conseils d'hommes plus avancés qu'eux dans leur carrière. Unissons-nous donc de cœur et d'action pour donner, au sujet qui réclame notre attention, notre meilleur vouloir. Commençons par nous dire que nul d'entre nous n'est exempt de fautes, que chacun a besoin d'aide, et que c'est un commerce de fraternelle sollicitude que nous allons avoir ensemble, dans l'intérêt de tous, et particulièrement celui de la jeunesse.

S'il est vrai, et qui peut en douter, que la jeunesse est l'espoir de la patrie, l'âme du corps social, le foyer de tout ce qu'il y a de beau, de grand, d'héroïque, quel sujet de graves et importantes réflexions, que celui qui se rattache à la jeunesse canadienne ! Rien que depuis quelque tems, le Canada semble se réveiller et donner quelques signes de mouvement, après un sommeil qui tenait d'une profonde léthargie, et qu'ici, comme ailleurs, il se manifeste quelques symptômes d'un ébranlement général chez les masses, et une tendance vers le progrès en législation, dans les sciences et les arts, l'agriculture et tout ce qui constitue une société civilisée, avouons-le, nous sommes encore bien en arrière ! Tous les jours, on dit que nous sommes jeunes : je dirais plutôt que nous sommes vieux d'âge, mais bien jeunes sous d'autres rapports. Pourquoi se faire illusion sur sa position ? Pourquoi s'endormir dans une molle et coupable indifférence ? Pourquoi fermer les yeux, lorsqu'en les ouvrant et regardant autour de nous, nous ne pouvons qu'apercevoir tout ce qui nous manque à nous. Il n'est pas nécessaire de nous arrêter à discuter sur les causes qui nous ont retenus sur la route, lorsque tant d'autres nous ont devancés, et nous aperçoivent à peine lorsqu'ils jettent un regard sur l'espace qu'ils ont franchi, nous dépasserions les limites d'un court entretien d'une heure, il suffit que nous sachions ce qui en est : un moment de réflexion nous indiquera ce que nous avons à faire.

Je ne puis pourtant me défendre d'un sentiment qui, depuis ma jeunesse, m'a dominé, et qui me porte naturellement à vous demander si, parcequ'on est né sur le continent de l'Amérique, on est inférieur en intelligence, en énergie, et en moyens de faire tout ce qu'on accomplit en fait de progrès, en tout genre, dans les vieilles sociétés européennes ? Je vous entends, mesdames et messieurs, je vous entends me répondre, et pourquoi le serions-nous ? Serait-ce donc parce que le créateur a tout fait en grand dans le nouveau-monde, qu'il a sillonné le continent de fleuves immenses, qu'il l'a enrichi de réservoirs étendus, qu'il lui a imprimé, par ses hautes chaînes de montagnes, un degré de force et de majesté toute visible, qu'il a marqué tous ses actes du sceau d'une grandeur vraiment sublime, et que, surtout, nous sommes environnés, imprégnés plutôt, d'un atmosphère aussi pur que l'air en est vif et actif, qu'il aurait soumis à toutes ces beautés de la nature l'intellect de l'homme, au lieu de le placer au-dessus de ces objets qu'il a créés pour son usage. Ah non, mille fois non. En Amérique, on naît avec du génie, de l'intelligence et du cœur ! En Amérique, on a de l'énergie en proportion des grandes choses, des destinées sublimes qui sont à accomplir ! En Amérique, l'intellect de l'homme, s'il est moins cultivé que dans les vieux pays, n'en est pas moins naturellement plus élevé, plus fort, plus frais ! Ailleurs, on connaît, comme en parle incessamment, les spécialités ; en Amérique, le génie est universel, par cela même, sans doute, que la nature offre à l'homme tant de ressources, qu'il lui faut, pour les faire valoir, une intelligence qui les compréhende et les embrasse toutes. Puisqu'il en est ainsi des populations de l'Amérique en général, les canadiens feraient-ils donc exception ? Non certes ! Nous savons tous le contraire, et s'il était besoin du témoignage d'Européens intelligents, d'hommes au-dessus du préjugé, et trop éclairés eux-mêmes pour s'y tromper, il me serait facile d'étayer de noms imposants l'assertion que je vous fais. Je la fais cette assertion, sans craindre le reproche que nous sommes présomptueux ; car, après tout, s'il y a, chez les canadiens, du génie, du génie universel, de l'aptitude à tout apprendre, à tout faire, nous n'en avons pas le mérite, c'est au créateur de toutes choses qu'il faut l'attribuer ce mérite, en lui la cause, à lui seul la gloire. Je vais plus loin : un être intelligent doit faire usage de sa raison pour acquérir la chose la plus essentielle, la connaissance de soi-même ; sans cela, on ne peut rien d'efficace. Il y a loin de là aux prétentions désordonnées et ridicules de la vanité et de la suffisance ; ainsi, n'oublions jamais que la coupable négligence du

génie et du talent est un attentat contre la volonté de l'être suprême. Ici, je ne cacherai pas ma pensée : Si les canadiens sont intelligents, et certes ils le sont à un haut degré, il n'y a pas d'excuse pour eux, s'ils ne deviennent pas qualifiés à remplir les devoirs de leur état, les professions, l'agriculture, les métiers et toutes les conditions dans la société, réellement tout ce que nos jeunes compatriotes, et tous les jeunes gens du Canada, possèdent de talents et d'aptitude pour les sciences, le mécanique, et tout ce qui aide à progresser dans la voie de l'utile, du nécessaire plutôt. Il est vrai de dire, que les professions sont surchargées, et la manière dont nombre de personnes les suivent n'est guère propre à exciter l'ambition de ceux qui songent à s'y consacrer. Malgré cela, les gens de vrais talents et d'un mérite éprouvé se feront jour partout et dans tous les tems, si à ce mérite ils joignent la persévérance ; car, sans persévérance, point de succès. Que les jeunes gens, donc, travaillent, mais sérieusement ; avec cela, succès, éminence : sans cela, infériorité, déshonneur, pauvreté.

A quelque état, jeunes gens, que vous soyez appelés, ne perdez jamais de vue la responsabilité qui s'y rattache, c'est là la première obligation. Votre honneur y est tout engagé, motif plus que suffisant pour vous animer de la plus noble ambition. Notre intérêt exige que vous soyez justes envers les autres, si vous voulez qu'on le soit envers vous. En effet, quelle responsabilité de l'agent vis-à-vis de ceux qui deviennent, pour ainsi dire, ses commettants, lorsqu'ils l'emploient ! Qu'on y songe sérieusement quelques instans, et l'on arrivera, de suite, à la conclusion, que tout jeune homme qui se destine à l'exercice d'une profession, d'un métier ou d'un état quelconque, doit, au préalable, faire les études indispensables pour en bien accomplir tous les devoirs. Sans descendre aux détails, qu'il me suffise, en passant, de dire aux jeunes gens, que les professions savantes demandent des études telles que l'assiduité la plus soutenue, le travail le plus opiniâtre et les lectures les plus générales, peuvent à peine suffire pour le préparer. Inutile d'ajouter, qu'à une éducation libérale, qu'à des connaissances universelles, et à autant d'expérience qu'on en peut acquérir dans le cours d'une cléricature, si le jeune homme parvenu à se faire recevoir n'associe pas le sentiment de sa responsabilité à Dieu, à sa conscience, à la société et à des clients ; s'il ne consacre pas tous les moments disponibles à une étude suivie, et s'il n'augmente pas, de jour en jour, le fonds de ses connaissances, il s'engage dans une voie où il s'égarera infailliblement ; ce qui a immédiatement rapport à son état réclame ses premiers soins, sans doute ; mais qu'il se rappelle bien qu'il ne suffit pas à l'homme de loi de connaître parfaitement la lettre de la loi ; au médecin, de posséder les éléments d'une science aussi étendue qu'elle est exacte ; au prêtre de se retrancher derrière la théologie ; en un mot, à l'homme de quelque profession que ce soit, d'être, comme souvent on l'entend dire, exclusivement, l'homme de telle profession, c'est une erreur. A l'homme de loi l'avocat, au notaire, au médecin, au juge, il faut des connaissances étendues, libérales, universelles. Au prêtre ! au prêtre qui doit être le père de tous, il faut des qualités universelles, et s'il ne les a pas, non seulement il ne peut accomplir sa mission, mais il fait ou laisse faire autant de mal qu'il eût répandu de bienfaits, au moyen d'une intelligence bien cultivée, d'une âme divinisée par les plus sublimes enseignemens bien médités, éloquemment proclamés, et, pardessus tout, fidèlement pratiqués.

Si des professions dites savantes nous en venons à d'autres états, en est-il autrement ? Le négociant ne doit-il pas être l'homme de tous les pays ? L'agriculteur ne doit-il pas être un homme bien instruit ? Peut-il exercer son état, s'il ignore les principes fondamentaux de ce qu'il a à faire ? N'en est-il pas ainsi de tous les états, de tous les métiers ? Qui pourrait le nier ?

Voilà quant à la responsabilité ; mais comptons-nous l'honneur pour rien ? Est-il honorable, est-il honnête, de se lancer dans une profession, dans un état, dans un métier quelconque, sans s'être, au préalable, qualifié à en remplir les devoirs ? Et un jeune homme peut-il, de sang-froid, s'engager dans une carrière qui l'expose aux regards du public, où la honte et le ridicule l'attendent, si, au lieu de demeurer dans une raisonnable médiocrité, il se donne en spectacle au grand monde, et s'acquiert une réputation toute autre, que celle d'un homme d'esprit et de talent, et même de sens commun !

Et si des jeunes gens étaient sourds au cri de l'honneur, et qu'ils s'abusassent sur leur responsabilité, il n'est pas probable qu'ils se méprendraient sur leurs propres intérêts. Or, rien de plus évident que, pour bien se servir eux-mêmes, ils doivent d'abord être capables de bien servir les autres ; car les clients ne sont pas longtems

à s'apercevoir de l'impéritie du talent de ceux qu'ils emploient; et comme ils ne sont tenus envers leur employé qu'en proportion de ce qu'il fait pour eux, imaginez combien est brillante la perspective de celui qui se hasarde de se mêler de faire ce qu'il ne connaît pas.

Entrons maintenant dans un champ plus vaste, je parle de la vie publique. Autant il est préjudiciable à la société, comme aux individus, que des jeunes gens se lancent sur le grand théâtre de la vie publique, avant d'avoir acquis une position qui les justifie d'en agir ainsi, autant est-il avantageux à l'état, à chacun de ceux, par conséquent, qui le composent, que les hommes qui le peuvent faire se consacrent au service de la patrie. Il en sort, il doit en sortir de tous les rangs, de tous les états, de toutes les conditions; car il est à peu près juste de dire que, sur le sol américain, l'homme devient ce qu'il veut être. Il n'y a pas en Canada, j'en conviens, une aussi belle carrière à fournir pour la jeunesse que dans d'autres pays, c'est un grand mal dont le remède est en nos propres mains, si nous le voulons. Mais, avec tous les désavantages inséparables de notre état de société, nous ne sommes pourtant pas sans moyens d'existence et sans voies d'avancement.

Je vous ai déjà dit un mot des professions libérales. La vie publique offre aujourd'hui un avenir plus brillant que par le passé, et maintenant plus que jamais, il nous faut des hommes à la hauteur des circonstances. Le théâtre où les hommes de talents et de cœur se rencontrent, lorsqu'on a besoin d'eux, est si élevé qu'on n'y doit pas monter imprudemment; mais aussi, quel champ pour le patriotisme, le génie, l'éloquence! Si les jeunes gens du jour, si nos jeunes et intelligents canadiens, en songeant à la patrie, aux destinées de leur pays, au bonheur de leurs et de leurs semblables, ne s'oublient pas eux-mêmes, ils apercevront, sans effort aucun, ce que l'avenir leur réserve. Ils verront qu'à une époque qui est moins éloignée peut-être qu'on le pense généralement, il s'opérera chez les masses, comme il se fait chez les individus, de prodigieuses révolutions morales; ils comprendront qu'à mesure que l'éducation étendra son irrésistible puissance, et que l'opinion s'éclairera, la force du peuple s'accroîtra gigantesquement; ils mesureront, par conséquent, l'espace qu'il y aura alors entre les lumières et les ténèbres, et trembleront d'avance en apercevant, dans le lointain, l'état d'abjection et de malheur qui sera le partage de ces ignorans, des fainéans, et de ceux que l'oisiveté consignera au vice, à la misère et à la honte. S'arrêtant et faisant un retour sur eux-mêmes, nos jeunes amis, tout en pénétrant dans l'avenir, regarderont naturellement au passé, où ils découvriront les traces de ce que leurs devanciers ont fait. Ils admireront l'énergie des hommes qui, dans des tems d'épreuve et de difficultés, ont ouvert le sein d'une terre toute vierge, après avoir porté la coignée à la racine d'arbres dont la grosseur et l'élévation eussent fait pâlir de moins intrépides qu'eux; ils vénéreront les patriarches de la constitution qui ont frayé la route à nos hommes du jour, qui, certes, comprennent admirablement bien leur mission: ils rendront hommage aux travaux, en tous genres, des amis du pays, des arts, des sciences et du progrès, quelque'il soit, qui servent de base à ce qui s'améliore aujourd'hui, et se perfectionnera par la suite. Eh bien, avec tout cela, comme nous ne sommes encore qu'à l'entrée de la carrière qui s'ouvre devant nous, quels doivent être les sentimens de notre jeunesse, à la vue du passé, du présent et en regard qu'elle est avec l'avenir! Oh, mesdames et messieurs, les sentimens de la jeunesse devraient être gros d'énergie, d'espoir et de confiance. Cette énergie, cet espoir, cette confiance ne devraient pas être plus bornés que l'avenir même. L'avenir! L'avenir du Canada, du Bas-Canada surtout! Quelqu'il soit cet avenir, quelque soit le sort que nous réserve la providence, ne devenons pas, vous en sans douter, d'aveugles fatalistes. Libres arbitres, ayant en partage l'intelligence, la volonté et les puissances du cœur, nous pouvons, jusqu'à un certain point, nous caser pour les tems futurs. Mais gardons-nous de nous repaître de chimères. Cernés, pressés comme nous le sommes, par des populations actives, entreprenantes, et qui marchent à pas de géant, marchons avec elles, devançons-les, si nous le pouvons, par la force morale, de peur qu'elles ne nous écrasent par la force physique. Demeurer seuls, isolés, peuple à part sur le continent Américain! C'est un rêve! Il ne s'agit plus d'illusions, nous ne sommes plus au tems où l'on pouvait, sans danger immédiat, caresser des susceptibilités nationales; nous sommes arrivés aux jours d'action: avançons, ou l'on nous devancera, sans compter que les millions qui le feront nous écraseront dans leur marche et leur progrès colossal! Il ne faut pas, pour tout cela, nous effacer, renoncer à ce qui fait de nous un peuple civilisé, et plus civilisé que ne le sont la plupart des peuples pris en masse, non certes! Que notre intelligence se tienne au haut point d'élévation où elle s'est placée; que notre force morale acquière un ton encore plus imposant; que nos usages, nos manières, notre socialité soient pour nous, le rempart qui nous défende des invasions de la grossièreté, de la sottise suffisance et de l'ignorance; que notre industrie nous soutienne au milieu des actives populations qui entrent honorablement en compétition avec nous: mais surtout, que le sentiment religieux soit éclairé, car il n'y a de véritable religion chez l'homme que là où la lumière a pénétré, où le christianisme civilisateur, par excellence, a détruit le fanatisme, dissipé les préjugés enfantés et nourris par l'ignorance, et substitué

à de brutales observances le culte avoué par l'intelligence, le cœur et le sentiment.

Il me semble, mesdames et messieurs, voir dans le lointain une cohorte formidable, se grossissant toujours, ne s'arrêtant jamais, et forte, de ses succès, s'avancant avec confiance pour atteindre un but encore éloigné, mais qui, du moins, ne recule pas, et qu'on touchera un jour, si on le veut. Si j'examine de plus près ce bataillon qui se presse, j'y distingue des législateurs éclairés et fermes, des juges savans et incorruptibles, des ministres de l'évangile, qui toujours se rappellent et jamais n'oublient ici-bas entre Dieu et l'homme, ils doivent recommander et pratiquer, à l'exemple de leur maître, la charité et la bienveillance envers tous les hommes, sans distinction aucune; des avocats éloquens, des défenseurs aujourd'hui de la veuve et de l'orphelin, et du faible contre les injustices du fort, et toujours les fidèles gardiens des libertés du peuple; des notaires intègres et instruits qui offrent aux familles comme aux individus des garanties sur leur avenir matériel et moral; des médecins éclairés qui comprennent leurs devoirs, et qui sachent que la perfection de leur état est de secourir au lieu de contrecarrer la nature; des commerçans qui comprennent que leurs succès doivent tourner au bien, à la force, à l'honneur de leur pays; des artistes qui mettent à profit les dons de leur génie, pour rendre l'homme plus aimable et meilleur, et plus heureux, par conséquent; des agriculteurs pour qui, la routine ne soit connue que de nom, et qui marchent avec les populations qui grandissent autour de nous; des artisans quelque'ils soient, et le nombre de cette classe si recommandable, est immense, des artisans, dis-je, qui eux aussi, soient au niveau des connaissances qui leur sont indispensables; et qui, tout en assurant le bien-être de leurs familles, donnent à l'état, l'appui que leurs succès, leur influence, par conséquent, leur assurent; j'aperçois enfin, des jeunes gens qui ne persistent pas à demeurer dans les villes, qui comprennent qu'il y a là, trop de centralisation, que nombre de ceux qui n'y réussissent pas, s'enrichiraient, s'ils se répandaient dans les campagnes, et s'ils s'y livraient à différens genres d'industrie, et mettaient à profit les ressources que leurs talens, la nature et les circonstances contribueraient à développer, et en devenant des membres marquans dans la société, sous tous rapports échapperaient à la médiocrité, et apporteraient à la cause commune, je veux dire le bien-être des masses, une accession de force et d'énergie, et par suite, un degré de succès dont on ne se fait pas d'idée. Je me demande d'où sont sortis tant d'hommes distingués par leur génie, leur science, leur patriotisme désintéressé, leur énergie inébranlable, et leurs succès, la réponse est là: ils sortent des rangs de la jeunesse, ils ont été à votre âge, jeunes amis à qui je parle, car n'en doutez pas, tel qui, aujourd'hui se fait remarquer au milieu de vous, par la facilité de l'élocution, la force de la parole, fera un jour retentir l'enceinte du parlement, du barreau, de son éloquence mâle et vigoureuse; tel autre honorerà le banc de la justice, et deviendra un oracle par ses décisions lumineuses, et inspirera, par l'inflexibilité de sa conduite dans les plus grandes épreuves, et ses connaissances profondes et variées, de la confiance à tous, et méritera le respect de la société, sans distinction de castes ou d'opinion; celui-ci, quelque soit sa profession, y sera savant et honnête homme; tel autre, quels que soient ses moyens de se rendre utile, sera activé, poussé irrésistiblement, à faire du bien à ses semblables. Enfin, je le dis, parce que je le pense, et j'en suis aussi convaincu que je l'étais en avril 1846, lorsque je vous le déclarai, l'Institut-Canadien est destiné à opérer de grandes choses, et si, comme je n'en doute pas, vous comprenez bien votre mission, messieurs de l'Institut, vous saurez donner à vos travaux, une direction utile aux classes ouvrières, à celles qui, grâce à l'influence irrésistible de l'éducation pratique, seront un jour placées à la hauteur de la position qu'elles sont appelées à occuper. En répandant, de la sorte, l'instruction au milieu des masses, vous contribuerez à populariser la science qui est le domaine de tous, bien qu'on ait eu l'idée impie d'en accorder le monopole au petit nombre. Si vous êtes secondés, si la législation, si tous les corps, si tous ceux qui le peuvent, mettent la main à l'œuvre, et que l'on porte le flambeau de l'instruction à toutes les portes, l'Institut sera comme un foyer d'où jailliront mille traits de lumières qui dissiperont les ténèbres épaisses qui obscurcissent encore notre horizon; et de ce même foyer, s'échapperont aussi des jets de feu qui réchaufferont les jeunes cœurs, et rappelleront à la vie intellectuelle, ceux que l'indifférence au sort du pays, et au progrès des sciences et des arts, avait plongés dans une profonde léthargie mentale.

On ne saurait, en effet trop s'évertuer pour remuer les masses. Il est grand tems que l'on comprenne que nous avons assez, sinon trop de colléges, et que ce n'est pas toujours là, qu'on puise la science par excellence, la science pratique, et l'éducation de l'expérience. Sans ici, désigner particulièrement, aucune institution, sans signaler les méthodes lentes et retrogrades que l'on a d'enseigner chez les uns, non plus que le progrès chez d'autres, et sans m'arrêter au préjudice causé à la jeunesse que l'on persiste, dans quelques maisons d'éducation, à faire passer par l'étroit sentier battu et suivi depuis longtems, et auquel l'on tient comme par droit de prescription, qu'il me suffise de vous observer ce que vous savez, comme moi, que le grec et le latin, l'histoire mal apprise, et tout ce qui remplit imparfaitement, le

cadre de ce qu'on appelle l'éducation classique, est tout-à-fait insuffisant. Il faut que la jeunesse, en comprenant le prix et la valeur du tems, sache le mettre à profit, et ne perde jamais de vue, que la vie est trop courte, pour qu'on se permette de s'assécher l'intellect à apprendre des inutilités, au lieu de donner aux intelligences, autant d'expansion qu'elles en sont susceptibles, et répondre ainsi, à la volonté si bien, si clairement exprimée par l'auteur de la vie, sur l'usage que l'homme est tenu de faire de ses talens qu'il doit cultiver.

Il ne faut pas un grand effort de logique, non plus qu'une connaissance bien approfondie du cœur humain, pour comprendre la grande vérité qui ne variera jamais, que les masses doivent être éclairées. C'est le seul moyen de conserver l'ordre; le seul moyen d'avoir des citoyens observateurs des lois, c'est le seul moyen d'avoir des hommes parfaitement probes, puisqu'il n'y a de véritable probité, que là où il y a reconnaissance des droits, et pratique des devoirs par conséquent. Qu'on ne dise pas qu'il est dangereux d'instruire les masses, que c'est le moyen de leur faire connaître ce qu'elles doivent ignorer, et qu'au point de vue religieux, c'est encore pire. Ces erreurs qui ont eu pour prétexte, la mauvaise éducation trop souvent donnée à la jeunesse, sont, grâce à de meilleurs tems, évanouies; et tous les cris et les lamentations de la trop nombreuse paternité des éteignoirs, sous quelque habit qu'on en connaisse les membres, ne serviront plus qu'à rendre ridicules, les coupables fauteurs de l'ignorantisme.

Vous voyez donc, mesdames et messieurs, et vous, nos jeunes amis, comprenez bien, que vos intérêts en Canada, sont identiquement les mêmes que ceux des masses, et que votre mission est des plus nobles, des plus élevées, et qu'en accomplissant cette mission, vous contribuerez éminemment à l'émancipation intellectuelle, au bonheur par conséquent, de vos semblables, et par contrecoup, à votre propre bien-être, à votre propre bonheur et à votre gloire.

Mais, pour pouvoir contribuer à porter le flambeau de l'instruction, sur tous les points du pays, il faut, jeunes gens, que vous le puissiez saisir l'élever, et le manipuler. Or, comme l'on ne parvient à ce degré d'habileté, qu'au moyen d'un travail judicieux et soutenu, il importé que je vous entretienne quelques instans, sur ce que vous avez à faire, vis-à-vis de vous-mêmes, envers les vôtres, et la société en général, et surtout, ce que vous devez à votre pays.

A votre âge, messieurs, l'on est tout bouillant d'activité et d'espérances. L'on regarde rarement à la partie sombre du tableau de la vie humaine; si l'on cherche à en saisir les nuances, c'est ordinairement pour se repaître la vue, des teintes brillantes que la lumière imprime aux objets les plus rapprochés; et s'il arrive qu'on aperçoive dans le lointain, quelque chose de rembruni, on se détourne, ou on s'alambique l'esprit, pour se persuader que la vue est en défaut. Telle est, malheureusement, l'histoire de tous les jours. Il faut donc, messieurs, se mettre en garde contre les effets pernicieux des illusions du jeune âge. C'est en vous bien pénétrant que vous êtes, tous les jours, exposés à vous tromper vous-mêmes, que vous échapperez à l'erreur. De toutes ces connaissances, la plus utile, la plus nécessaire, c'est la connaissance de soi-même, sans cela, les autres sont nuisibles. Sachant donc, messieurs, avec quelle fermeté vous devez en agir vis-à-vis de vous-mêmes, et me tenant pour certain que vous avez le cœur trop noblement placé, pour ne pas recevoir en bonne part, quelques observations que me suggère ma sollicitude pour votre bien-être, je me permettrai de vous dire quelques mots à ce sujet.

Si la santé est de première importance pour la plus belle, la plus aimable, la plus délicate, la plus retirée des deux grandes portions de la famille humaine; si leurs consciences, leur position et leur intérêt, leur font un devoir de se mettre en état de remplir les plus difficiles, comme les plus nobles et les plus importantes fonctions; et si l'oubli ou la négligence de se qualifier ainsi; si l'excès du plaisir, et mille autre causes les affaiblissent au point de les rendre incapables de s'acquitter de ces devoirs, je vous le demande, messieurs, quelle responsabilité pèserait sur vous, si vous omettiez ce que vous avez à faire, à cet égard! Vous êtes nés pour la vie active, il vous faut de la force, de la vigueur, une énergie à toute épreuve, et une volonté inébranlable, lorsque la conscience et le devoir parlent. Si la vigueur intellectuelle ne se soutient longuement, que là où il y a de la force physique, où en seriez-vous, et comment en présence de vous-mêmes, vous justifieriez-vous du défaut d'accomplissement d'un devoir qui se rattache si essentiellement à tant d'autres? Vous ne le pourriez jamais à votre satisfaction. Vous avez donc, messieurs, de bien puissantes raisons de vous livrer à tous les exercices propres à vous faire acquérir une grande activité. Je l'ai dit aux dames, je le répéterai, sans difficulté par conséquent, aux jeunes messieurs, qui veulent bien m'accorder leur bienveillance. "Le secret de la santé c'est de ne pas veiller, se lever matin, être tempérament dans le manger comme dans le boire, toujours s'occuper, prendre beaucoup d'exercice, et ne pas négliger les amusemens raisonnables."

Je sais que nombre de jeunes gens sont tellement occupés le jour qu'il leur paraît essentiel de prolonger leurs heures d'étude avant dans la nuit; je pense que c'est une mauvaise méthode qui ne se réduit à rien moins qu'à s'épuiser le soir pour se remettre des fatigues de la journée. Il me semble, et j'en connais quelque

chose par expérience, qu'en se levant de grand matin, et en partageant bien son tems, l'on peut, dans quelque état ou profession qu'on soit, facilement suppléer à ce que les occupations d'une profession, d'un état ou d'un métier, arrachent aux heures que réclament l'étude, la réflexion, ou même le délassement. D'ailleurs, en évitant les veilles, et se levant matin, on acquiert tant de force, que l'on peut faire en une heure ce qu'il faudrait plusieurs heures de travail pour accomplir, lorsqu'on est affaibli ou fatigué par le défaut de repos du soir. Je suggérerais donc aux jeunes gens de se lever matin, d'aller respirer l'air pur, de travailler, par des lectures solides, et une étude bien dirigée et bien soutenue, à se faire un fonds étendu de connaissances, et après avoir vagué le jour à leurs occupations, et fait la part de l'exercice, de chercher dans la soirée, des délassemens qui, en donnant du ton et une grande vigueur à l'intellect, remettent le corps, épurent les sentimens et resserrent les liens de la société.

L'emploi du tems, est d'une telle importance, que toutes les recommandations possibles n'auront jamais la centième partie de l'effet que produit la mise en pratique du principe de nos voisins, *Time is money*. Un jeune homme quel qu'il soit, de profession libérale, ou de métier, peut devenir savant, s'il sait ménager le tems. Témoins, cet homme pratique, ce négociateur des plus grands intérêts d'une nation, ce philosophe éminent, cet administrateur si sage, ce citoyen si vertueux, cet écrivain unique dans son genre, ce bienfaiteur de l'humanité, cette lumière de l'Amérique qui a lui sur l'ancien monde, Franklin, de garçon imprimeur, sans ressources pécuniaires, sans influence, sans protecteur, persécuté par un parent, a jeté à la dérobée, à la lueur d'une lampe enflammée, dans un obscur et sale grenier, les fondemens de la plus belle, de la plus glorieuse, de la plus durable réputation qu'on connaisse. Et comment le fit-il ? Le livre à la main, ne perdant pas un instant, saisissant le tems à la volée pour ainsi dire, il ne le tuait pas, comme font tant de gens, mais il s'en emparait, et l'exploitait à son profit. J'ai lu, quelque part, qu'un homme distingué, en Europe, par sa profonde érudition, s'expliqua un jour à un de ses amis, sur le moyen qu'il avait employé pour acquérir les connaissances universelles qu'il possédait. Il lui dit qu'étant livré aux occupations multipliées d'un haut emploi dans l'Etat, il avait peu de loisirs; mais qu'ayant une femme qui retardait toujours les repas, d'une vingtaine de minutes, afin de mettre au grand complet sa toilette, il en profitait pour étudier; et que ces vingt minutes précédant chaque repas avaient, en somme, produit des heures, des jours, des semaines, des mois et des années; qu'il avait ainsi utilisées. Si le tems le permettait, je pourrais appeler à mon secours, nombre d'exemples tout aussi frappans que les deux précédens, mais comme je m'adresse à des êtres intelligens et qui réfléchissent, et que d'ailleurs les nombreuses citations affaiblissent souvent le raisonnement, je préfère livrer à vos méditations, et à votre imitation, la conduite comme les succès d'un homme que réclame notre continent, et qui est la gloire des deux hémisphères.

Mais comme l'esprit se lasse à trop de travail, et qu'il devient inerte, s'il ne se repose; que, d'ailleurs, le corps succombe, et l'intellect qui d'ordinaire, le domine s'affaïsse, il faut à l'homme, et surtout à la jeunesse, un relâchement raisonnable. Or, s'il est des délassemens auxquels l'intellect, le moral et le physique, ont tout à gagner, il n'y a pas à hésiter sur le choix. Aux exercices intellectuels des salles de discussion, aux débats intéressans des membres de l'Institut, à leurs assemblées ordinaires et extraordinaires, où de jeunes athlètes se préparent à devenir des géans, aux exercices gymnastiques, au dessin et à la peinture, à la danse, à l'escrime, n'omettez pas d'associer la musique. La musique, messieurs, la musique! Que de titres elle a à votre attention, à votre étude! Quelles récompenses délicieuses elle vous réserve! Quels passetems heureux, elle vous ménage! Quelles douceurs, quelle suaves, quelles divines associations elle vous offre! Quel bonheur, ici-bas, lorsque vous vous mettez en rapport avec vos sœurs, vos amies, vos connaissances, vos compagnons d'enfance et d'études! Quel céleste commerce que le commerce de la musique! Quel bonheur que celui de connaître, de pratiquer et de faire goûter aux autres, le délassement le plus pur, le plus propre à élever les intelligences, à les appuyer, et à les resserer des liens les plus indissolubles de la bienveillance la mieux entendue, la mieux éprouvée, en un mot la plus irrésistible! Je l'ai déjà dit aux dames, je vous le répète, la musique assure le bonheur et peut soustraire aux corps de l'adversité. Le ciel fasse que mes aspirations se réalisent un jour, et que la musique soit enseignée dans toutes les écoles du pays; que dans tous les états on la connaisse, et que l'homme de métier, le cultivateur, et leurs familles, travaillent en chantant en chœur: ils en seront meilleurs, plus industrieux, plus aimables, plus heureux. Rassemblez-vous donc; jeunes et intéressans canadiens, rassemblez-vous le soir, de tems à autres, faites de la musique, et ambitionnez de vous perfectionner dans un art qu'il est honorable de posséder à fond. Si vous vous rencontrez seuls, sans dames, ne permettez pas au cigare et au vin d'obscurcir vos intelligences, de séparer votre mérite, et de vous faire descendre dans votre appréciation de vous-mêmes. Que jamais il n'y ait dans vos réunions, d'autre enivrement que celui de la musique, et vous pouvez en pareille occasion, comme en toute autre, faire tous les honneurs à l'eau froide. Mais si vos soirées musicales coulent calmement au milieu de

ces êtres qui semblent rendre encore plus délicate qu'elle n'est, cette voix descendue du ciel, pour nous en donner l'avant-goût, vous n'avez pas besoin d'avis: le respect pour vous-mêmes, l'admiration pour tout ce qu'il y a de meilleur, et une influence qui vous dominera, vous protégeront, et vous feront comprendre la nature et la délicatesse de vos rapports réciproques. Et si ces considérations ne suffisaient pas, cherchez et sachez trouver dans le chant de ces beaux morceaux, de ces chansons, admirables inspirations du génie du patriotisme, de la bienveillance et de l'amour éprouvé, un guide sûr dans vos actions. Et tout en apprenant à bien diriger ce sentiment qui nous révèle que les intelligences, comme tous les corps, sont soumises au pouvoir de l'attraction, prenez garde de ne pas l'étouffer, ce serait contrarier les vœux et la volonté du créateur, ce serait, de plus, un contresens.

Ne nous séparons pas de ce sexe qui fait que les hommes demeurent hommes, et ne rentrent pas dans l'état de nature, sans nous dire un mot de certaines exigences de société.

Et d'abord, sans trop vous presser sur un point aussi délicat que l'est la tendance toute naturelle que vous avez tous, j'en suis persuadé, vers la société des dames, permettez que je vous rappelle qu'à cette société, si vous la savez choisir, sont liés vos intérêts les plus chers. A notre naissance, dans l'enfance, dès notre plus tendre jeunesse, durant l'adolescence, à l'âge viril et sur le déclin de la vie, la femme est toujours là, pour nous protéger, nous impressionner, nous conforter et répandre dans toute notre existence, le baume de la consolation; et si à une éducation soignée, un jeune homme joint le travail et la société de personnes intelligentes et aimables, je lui assure honneur, délicatesse et félicité.

Le respect et les prévenances qu'on doit à celles qui en sont dignes, ont invariablement l'effet chez l'homme qui les rend, de le relever à ses propres yeux, de lui mériter la considération des femmes, et par suite, celle de la société en général. Par prévenances, je n'entends pas ces sottises cérémonieuses, que des exigences plus sottes encore, imposent à certains esprits frivoles qui renoncent à leur dignité d'homme, pour se travestir en harlequins, ou en bouffons; j'entends au contraire, ces témoignages qui partent du cœur, et qui, étant la fidèle expression du respect et d'un sentiment délicat inspirés par le mérite, produisent et entretiennent entre les deux sexes, ces manières et ces convenances qui font le charme de la société. Se respectant mutuellement, ils ne s'en aiment que plus solidement.

Il faut avouer, bien qu'à regret, que la vraie politesse et le véritable respect pour les femmes, qui étaient le trait caractéristique et dominant du bon vieux tems, ne sont guères à l'ordre du jour. C'est fâcheux, car non seulement, en devenant moins polis envers celles qui inspirent ou devraient inspirer les meilleurs et les plus beaux sentimens, les hommes perdent de la noblesse et de l'élevation de caractère, qui ne devraient jamais les laisser, mais ils contraignent, pour ainsi dire, les femmes, à leur donner l'exemple de l'accomplissement de certains devoirs que l'on se plaint à qualifier, d'exigences de société. Ces êtres nés pour être entourés de considération et d'égarde, sortent quelquefois, de leur caractère, franchissent les limites de la sphère qui leur est propre, et ne s'offrent plus sous ces apparences de timidité et de réserve, qui donnent tant de relief à la beauté et au mérite: par exemple, vous voyez certains hommes qui ont des prétensions au savoir vivre, à l'élegance même, attendre un salut des dames, et s'abstenir de cette marque de respect, si celles à qui cet hommage est dû, ne descendent pas de leur position naturelle, et ne se transforment pas, pour ainsi dire, en hommes, qui eux se parent assez grotesquement, des dehors de la plus sensible, de la plus délicate portion de la société. Ailleurs, vous verrez, dans une réunion, tous les messieurs d'un côté, et les dames de l'autre. Je vous mentionnerais, si le tems me le permettait, d'autres incidens du même genre, et qui ne sont guères plus édifiants. Ces écarts en entraînent d'autres, et produisent de sinistres effets, par cela même, qu'au lieu de se rapprocher de ce sexe dont les qualités éminentes ont un pouvoir magique sur ceux qui le connaissent et savent l'apprécier, ils s'en éloignent: de là, souvent, un isolement réciproque.

Il est un autre écart dont je dois à la franchise, et au bien que je veux à mes jeunes compatriotes, de vous lire quelques mots, je parle de la tenue extérieure des jeunes gens. Je sens que je suis sur un terrain glissant, et que je m'expose à froisser certaines susceptibilités; mais j'ai un devoir à remplir, c'est de dire la vérité, et si mes observations déplaisent, on rendra, j'en suis persuadé, justice à mes motifs, et on me tiendra compte de mes intentions. Bien qu'on ne doive pas juger d'un homme, à son habit, uniquement, et que souvent, sous la mise la plus humble et l'extérieur le plus modeste, habitent le génie et le mérite le plus distingué, souvent, aussi, le calibre d'esprit d'un homme (et d'une femme, soit dit en passant) se reflète dans la manière dont il s'habille. Il faut, en cela, de la modération, du bon sens, de la convenance. La modération qui est l'opposé de l'excès, annonce l'homme sensé, et la bizarrerie dans le costume, l'affectation de se mettre en dehors de l'usage, et la manie de s'affubler de manière à froter les préjugés, ou mépriser les convenances, n'indiquent pas l'esprit le mieux fait, encore moins, du bon sens. D'ailleurs outre qu'une tenue comme souvent on en remarque, apprête à rire, aux dépens de qui il appartient,

il faut être de bon compte, et convenir, qu'aux yeux des étrangers, et à l'avis de nos concitoyens, l'intellect de ceux qui s'amuse à de telles facéties, ne doit pas être d'un ordre bien élevé, et que le jugement qu'en portent les gens sensés, est, si je ne me trompe, peu favorable aux intéressés. Si l'on peut, en Europe, obéir impunément à de si singuliers penchans, et satisfaire de si étranges prédilections, l'on se trompe si l'on pense qu'en Amérique, on se rend recommandable, ou digne d'attention, en se livrant à des goûts qui font oublier aux jeunes gens, qu'ils ont toute autre chose à faire, qu'à compromettre leur dignité, appauvrir leur intelligence, négliger de se meubler la tête de connaissances nécessaires, utiles et agréables, et se donner en spectacles à un public qui se rappelle plus facilement, les ridicules, que les vertus qui ne commandent le respect et la confiance qu'autant qu'elles sont durables.

Il est une vertu, jeunes et intéressans canadiens, il est une vertu qu'il ne tient qu'à vous de posséder, au plus haut degré, je veux dire, l'exercice constant d'une volonté ferme. Avec cela, il n'est pas de grandes choses que vous n'accomplissiez et par contre coup, d'erreurs auxquelles vous n'échappiez. Avec de la volonté, un seul homme peut faire ce que des milliers n'oseraient pas entreprendre. Il en a été ainsi, des découvertes, de tentatives gigantesques, du progrès en civilisation et de la marche presque miraculeuse de tout ce que nous voyons passer et repasser avec une telle rapidité, que nous en sommes quelques fois au point de n'y voir que lorsque nous touchons. Entre les mille et mille traits que vous connaissez comme moi, j'en citerai deux qui sont de nos jours. Il est un homme qui, toute providentielle que soit sa mission, n'en doit pas moins beaucoup à l'action de sa volonté énergique, puissante par là-même qu'elle est éclairée. Cet homme a eu la force d'esprit de secouer la poussière des tems, de briser les liens du servilisme; il a proclamé à l'univers, que la religion et la liberté sont, non seulement compatibles, mais qu'elles sont faites pour ne jamais se séparer, et que les intérêts de cette religion qui en est une de charité et de bienveillance, seront mieux servis par des hommes éclairés que par des ignorans, par des hommes libres que par des esclaves; et que tous les hommes doivent être regardés et traités comme des frères. Aussi, cette volonté d'un seul homme, doué des plus heureuses qualités, a rendu à César ce qui appartient à César. Fidèle à sa mission, et comprenant l'enseignement de son divin maître, il a restitué au citoyen ce qui est au citoyen, et sait attribuer à la puissance Ecclésiastique, que ce qui est de son ressort, révolution morale plus étonnante encore, que le grand drame que les convictions et le devoir ont fait jouer aux treize colonies anglaises, et qui agira sur le monde entier, avec d'autant plus d'effet, que naguère on regardait comme entaché de servilisme, une autorité qui ne peut agir avec efficacité qu'autant qu'elle a pour appui, le consentement, et la raison qui l'être suprême a donnée à l'homme afin qu'il le connût et le servît avec intelligence. Je crains d'avoir affaibli, au lieu de faire ressortir le mérite d'un homme audessus de l'éloge; je pense donc qu'il vaut mieux n'en rien dire de plus, et me contenter de livrer à votre admiration, la volonté inébranlable de Pie IX!

Dans une autre sphère, mais aussi, une sphère intellectuelle, je retrouve un homme que j'ai connu intimement, et que j'aime, que je m'honore d'admirer et de respecter de concert avec tout le monde civilisé. Vous n'avez pas manqué, j'en suis certain, d'apercevoir dans une longue suite d'actions les plus bienveillantes, et le dévouement le plus désintéressé, ce que la volonté de parvenir à un but quelconque, inspire de courage, et suggère de moyens.

De tout tems, les novateurs, ou plutôt, les génies ont été ridiculisés, dès lorsque secouant les chaînes de l'habitude et de la routine, ils se sont lancés en plein champ, pour ainsi dire, et ont voulu montrer à leurs semblables, ce qu'eux seuls voyaient à découvert. Sans vous rappeler Socrate, Galilée, Christophe Colomb et Fulton, je puis bien répéter ce qui a déjà été dit et redit tant de fois: que le commun des hommes tout en aimant le merveilleux, est éminemment moutonnier. Aux découvertes sans nombre, qui se sont succédées avec la rapidité de l'éclair, devait s'allier un moyen admirable et certain de resserer les liens des peuples entre eux, détruire les préjugés, remplir les lacunes dans les annales des nations, convertir le globe en un cabinet d'histoire naturelle, accessible à toute la grande famille humaine, et cimenter plus fortement que jamais, les rapports entre les peuples aussi bien qu'entre les individus, et associer à cet œuvre, tous les hommes, sans distinction d'origine, de couleur, d'opinions et de croyances politiques et religieuses. Mais pour accomplir un si grand, un si noble projet, il fallait une volonté comme il est rare d'en rencontrer; il fallait une volonté qui résolu de surmonter tous les obstacles. Cette volonté, mesdames et messieurs, vous la connaissez. Le monde ancien et notre continent lui rendent hommage aujourd'hui. Le succès qui, toujours aux yeux des masses, est la marque du mérite, le succès a couronné l'œuvre, et le monde civilisé voit en M. Vattémare, la réalisation de ce que l'homme à convictions et à la volonté ferme, avait conçu et a su exécuter. Nombre d'entre vous, messieurs, l'avez secondé, et moi aussi, j'ai joint à vos efficaces encouragemens, mes humbles efforts, et nous sommes tous témoins, par conséquent, d'un des plus beaux triomphes qu'ait jamais remporté sur les préjugés, la volonté éclairée

d'un seul homme. Si nous devons en croire ce qui se dit, M. Vattemare reviendra nous voir au mois de mars prochain. Heureuse nouvelle ! Il sera, je n'en doute pas, accueilli comme la reconnaissance, notre intérêt, et surtout l'honneur nous en font à tous, un devoir. Ce sera, à la vérité, un faible moyen de réparer la faute commise à Montréal, où l'on n'a pas fait ce que l'on a accompli aux Etats-Unis, en France, en Angleterre, en Russie, au fond de l'Inde, et dans presque tous les pays, en Turquie même ! Réparons notre faute noblement, comme nous le devons, et que tous mettent la main à une œuvre qui doit être l'œuvre de tous. Il existe une loi, et légalement, un Institut, pour effectuer les échanges, suivant l'admirable système de M. Vattemare, mais, cette loi, qui n'a fait que donner une expression authentique à l'opinion que l'on avait manifestée dans une assemblée publique, en décembre 1841, est là, on n'y a pas donné suite.

Si de si haut, je descends aux actions ordinaires de la vie, que d'exemples nous avons tous les jours, sous les yeux, de la puissance qu'exerce la volonté de l'homme !

Dans toutes les conditions, dans toutes les circonstances, dans la prospérité, dans l'adversité surtout, que n'a pas fait la volonté de l'homme ! Quelle résistance n'a pas toujours opposée avec efficacité, aux désirs illimités, la volonté ferme et résolue de l'homme qui comprend qu'il faut les borner ! Quelle magnanimité chez les femmes, dans des tems d'épreuves, et de renversement de fortune, amenés par les incertitudes du commerce ! Quels résultats produits dans mille et mille occasions ! Quels fortunes sauvées du naufrage, quels malheurs réparés, par l'action de la volonté individuelle ! Quels bienfaits conférés à la société, par cette volonté d'un seul homme soutenue, animée, élevée par la philanthropie et la charité éclairée et bien comprise ! Quelles réformes chez les individus ! Je ne vous apprends rien, je ne fais que rappeler ce que vos convictions et votre expérience vous retracent tous les jours.

Hésitez-vous, maintenant, jeunes canadiens, vous l'élite de la génération présente, hésitez-vous à vous enrôler sous le drapeau qui doit vous servir à tous, de ralliement ! En est-il un seul qui ne se sente bondir le cœur, lorsqu'il prononce ce nom sacré qui, dans tous les tems, a produit, comme il a dominé les plus grands hommes, se nomme magique de "La Patrie," et qui ne prenne la résolution la plus inébranlable de grossir les rangs de cette cohorte qui se presse et s'avance si noblement, pour asseoir et solidement, l'empire de l'intelligence ! Non, vous ne balancerez pas un instant, vous vous leverez comme un seul homme, et vous ralliant, vous redirez ce serment solennel que vous avez déjà prêté sur l'autel de votre mère commune, de travailler avec ardeur, à la cause sacrée de l'éducation, au bien être de toutes les classes, et à l'émancipation intellectuelle de vos semblables. A la hauteur de la belle position qu'a prise et que rehausse, tous les jours, l'Institut-Canadien, vous comprenez que vous compromettiez votre dignité, si vous ne vous placiez au-dessus de ces usages puériles et dégradés, que patronisent de faibles esprits, et des hommes, qui oublient qu'ils ont un avenir, et qu'il y a des destinées, de grandes destinées à accomplir, pour répondre aux vues de la providence qui nous les réserve, que dis-je, qui nous les montre presque à découvert ? Et si la patrie était, pour vous un mot sans puissance, n'avez-vous pas votre propre honneur, pour vous retenir toujours dans le sentier que vous devez suivre ! Et vos intérêts, messieurs, vos plus chers intérêts, allez vous les méconnaître, et étouffer la voix qui vous les rappelle à tous les instants ! Allez-vous négliger le solide, dédaigner l'industrie et vous repaître de chimères, au lieu de songer à votre existence même ! Et si toutes ces ravissantes et pressantes considérations étaient pour vous, des mots et rien de plus, si je ne savais pas que vos cœurs battent noblement, je vous dirais : regardez autour de vous, jetez les yeux sur ces êtres que le ciel nous envoie pour nous ennoblir, nous élever, nous épurer, et nous animer à tout ce qu'il y a de plus beau, de plus grand, de plus sublime ; comment, en leur présence, ne pas vous sentir inspirés des sentimens les plus patriotiques, des résolutions les plus fermes de ne rien épargner pour devenir des hommes éminens par vos vertus, votre intelligence éclairée, votre dévouement à vos semblables ; dignes de la patrie que vous avez à servir, de l'Institut dont vous avez l'honneur d'être membres, des destinées qui vous attendent, et de ce sexe qu'on ne saurait jamais entourer de trop de respects et d'hommages, et que vous aiderez à placer au plus haut degré de l'échelle sociale, si vous vous montrez dignes de lui, et qu'il n'ait aucun prétexte de ne pas s'y tenir au-dessus de vous, s'il est possible.

L'AVENIR.

Laissez là ceux qui croient que le monde va crouler, parceque tout se remue et s'agit autour d'eux.

MONTRÉAL, SAMEDI 12 FÉVRIER, 1848.

Comme nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, les chambres sont convoquées pour le vingt-cinq du courant, pour la *dépêche des affaires*. Il n'y a pas d'exa-

gération dans le titre de "*travaux d'Hercule*," qui se trouvait en tête d'un article de la *Minerve* sur la besogne du prochain ministère. Des amendemens sont demandés à la loi des écoles, que le législateur doit peser mûrement. Il devra bien examiner si ces changemens sont si importants, qu'ils balancent le mal qui résulte du changement si fréquent de nos lois, qui met le cahos dans notre législation, et qui inspire d'abord la défiance, et ensuite le mépris à ceux pour qui elles sont faites.

Nous avons été extrêmement satisfaits en apprenant que l'on se proposait de remettre en activité les municipalités de paroisse. Le système municipal est un des plus puissants moyens d'éclairer le peuple, et de l'initier à la connaissance des affaires. En laissant seules les municipalités de comtés, cela fait l'effet d'un édifice que l'on commencerait par le toit. L'organisation de l'agriculture demande certaines améliorations pour opérer son effet plein et entier. Le fonctionnement de l'ancienne loi a pu les indiquer au législateur. La liberté du commerce et la libre navigation du St-Laurent demandées par l'opinion publique, sont depuis longtemps l'objet de savantes dissertations. Ces mesures, rendues nécessaires par la nouvelle politique commerciale de l'Angleterre, sont un sujet de profondes méditations pour les chambres, et devront attirer leur plus sérieuse attention. C'est une route nouvelle que l'on ouvre au Canada ; c'est presque une transition subite de l'état de colonie à celui de puissance. La dette publique, qui va toujours croissant, entrera pour beaucoup dans la marche que vont adopter les chambres à cet égard. L'amortissement de la dette publique, problème contre lequel ont échoué bien des génies financiers, doit être pris en considération. Il faut un remède, et bien vite, si l'on ne veut pas d'une banqueroute.

On peut voir par ce simple et rapide exposé combien le programme du nouveau ministère est difficile à remplir. Certains de nos confrères se sont presque effrayés pour les nouveaux ministres, à la vue d'une tâche aussi ardue. Ils ont dit qu'il serait impossible de faire tout cela à la prochaine session. Nous avouons que tout ne peut se faire à la fois ; mais il y a deux mesures dont nous n'avons pas encore parlé, qui, à notre avis, ne peuvent être ajournées, sans faire un tort considérable au pays ; deux mesures aussi pressantes qu'importantes et qui doivent être réglées dès la prochaine session, l'émigration et la réforme électorale.

La triste expérience de l'année dernière, les pertes sensibles faites par notre capitale surtout, le typhus exerçant ses ravages dans Québec et Montréal, et sur bien d'autres points du pays, nous ont appris ce que nous devons déjà savoir : que la prudence est la mère de la sûreté, grâce à la négligence coupable de ceux qui devaient y veiller, nous avons vu fondre sur nous à l'improviste des milliers de pestiférés. Il faut prendre des mesures, afin que, cette année, le fléau soit détourné. Quant à la réforme électorale, tout le monde en sent le besoin, la pressante nécessité. Cette mesure peut aujourd'hui s'effectuer, si les réformistes du Haut-Canada le veulent. L'acte de réunion des deux provinces permet de changer les cadres électoraux, du consentement des deux tiers des législateurs. Cette réforme demande une exécution prompte, immédiate ; elle nous donnera une majorité considérable et permanente. Qui sait si ce pouvoir que nous avons en mains nous restera longtemps ? Avec l'augmentation de la représentation, nous tiendrons ferme. Vienne ensuite un antagonisme, ou des avis secrets et irresponsables, nous n'aurons pas à soutenir une lutte pénible, de quatre ans, pour gouverner pendant quelques jours. Les élections nous amèneront toujours une écrasante majorité de Réformistes.

CHS. L.

Organisation, Réforme et Progres.

Les évènements des dernières élections générales dans le Bas-Canada doivent nous faire sentir qu'il manque beaucoup au parti libéral pour qu'il puisse profiter des avantages que lui donnent sa force numérique, la supériorité de ses hommes politiques et l'unité des principes que professent les membres du parti.

La victoire ne nous a rien appris de nouveau, nous connaissions d'avance les forces dont nous pouvions disposer ; mais les contestations entre libéraux, les tentations des tories nous ont appris que nous manquions d'organisation pour prévenir les unes et pour n'avoir plus rien à craindre des autres.

Il ne se trouve presque pas de comté, dans le district de Montréal surtout, où l'on ne rencontre des hommes d'origine étrangère et de politique différente de celle de la masse des Canadiens. Beaucoup de ces hommes très respectables dans la vie privée ne sont cependant pas propres à représenter nos compatriotes dont ils ne partagent pas les opinions. Mais les canadiens, pénétrés, comme ils le sont, d'un grand sentiment de respect pour l'honneur et les vertus privées se laissent facilement entraîner par ces considérations à donner leur appui à des étrangers politiquement indignes de cette confiance. Plusieurs élections peuvent prouver notre allégué. Qu'il nous suffise de citer celle de Huntingdon où nous avons vu avec peine des canadiens aveuglés par leur estime personnelle pour M. O'del faire de l'opposition à M. Sauvageau et travailler avec ardeur pour assurer le triomphe d'un homme dont les sympathies, les opinions sont loin d'être canadiennes. Nous connaissons pourtant ce patriotisme de quelques uns de ces hommes, nous savons

qu'ils ne sont pas traités ; leur conduite n'est que le malheureux résultat du manque d'association, du défaut d'organisation.

Comme nous l'avons dit, nous pourrions encore citer d'autres exemples d'une conduite semblable. Ces élections, il est vrai, ont été un triomphe pour les libéraux ; mais c'est un triomphe qui n'a pas été aussi complet qu'il aurait pu l'être, si le parti plus uni, mieux organisé, n'eût pas divisé ses rangs comme il l'a fait. Dans des comtés presque exclusivement canadiens il ne devrait pas y avoir de contestations. A coup sûr un tory n'oserait pas s'y présenter s'il ne croyait pouvoir compter sur l'appui de quelques libéraux.

C'est le défaut d'organisation qui jusqu'ici nous a fait trembler de voir entrer dans la chambre des hommes dont les vertus sociales remplacent souvent auprès de nos compatriotes les vertus politiques qu'ils n'ont pas.

C'est encore le défaut d'organisation qui, dans les dernières élections a causé de malheureuses luttes entre des hommes de politique absolument semblable, luttes regrettables, et pour les candidats qui sont forcés d'y faire des dépenses considérables, et pour les électeurs qu'elles démoralisent, sans les éclairer. Les principes politiques n'étant pas en jeu, on ne peut guères invoquer que des intérêts locaux ou les qualités personnelles des candidats. De là des disputes, des animosités qui peuvent, avec le tems, devenir funestes au parti. La loi permettant d'exiger plusieurs sermens des voteurs, ces affirmations multipliées effraient les gens peu éclairés ; leur inspire du dégoût pour les luttes électorales ; on, ce qui est plus malheureux encore, introduisent la corruption la plus dange-reuse par l'abus de cet acte solennel qui perd de son caractère auguste auprès du peuple.

Tous ces funestes résultats se sont fait sentir dans les élections de St-Hyacinthe, de Chambly, de Leinster, de Berthier, de Rouville, où des candidats de principes libéraux se sont disputé l'honneur de représenter le peuple.

Il serait donc extrêmement important de prévenir pour le futur de semblables contestations et d'ôter par une sage organisation l'envie à tout tory de se glisser dans un comté à la faveur de la désunion.

Depuis déjà quelque tems, Québec a vu ses premiers personnages politiques fonder "l'association de la réforme et du progrès." Le programme de cette association, répandu dans les campagnes, a fructifié et de nouvelles associations se sont formées dans un grand nombre de paroisses à l'imitation de celle de la ville. L'organisation dans ce district fait de rapides progrès, pendant que Montréal n'a pas encore fait un pas dans cette carrière. Cette apathie est d'autant plus inexplicable que le district de Montréal est beaucoup plus exposé que celui de Québec aux tentatives de nos adversaires politiques.

C'est à la presse libérale, à la presse canadienne surtout à recommander la nécessité de cette organisation à laquelle il est singulier qu'on n'ait pas encore songé. Nous sommes surpris que ce soit nous, le dernier arrivé, qui soyons obligé de désigner ce sujet à l'attention publique. Quoique nous espérons bien qu'un jour nous mériterons la confiance de la masse de nos compatriotes, que notre voix fera sensation dans les rangs des libéraux, cependant nous ne nous dissimulons pas que, si jeune, nous n'avons pas encore le poids qu'ont nos devanciers, la *Minerve* surtout. C'est donc à notre confrère de ce journal que nos remarques s'adressent particulièrement. Sans doute il ne sent pas moins que nous le besoin d'une organisation forte, par tout le pays, pour assurer aux canadiens une représentation digne de la nationalité. Qu'il se joigne donc à nous, qu'il presse la formation de comités, dans toutes nos divisions électorales, dont le but serait de faire le choix des candidats auxquels les libéraux devraient donner leur confiance. Nous ne prétendons proposer aucun projet sur une semblable matière, car de fait nous ne voyons rien de mieux que le principe du comité de la réforme et du progrès de Québec. Montréal n'a certainement pas moins besoin de réforme et de progrès que Québec ; pourquoi ne suivrions-nous pas l'élan que nos frères de l'ancienne capitale ont donné ? Il n'est jamais honteux de suivre un bon exemple. Nous terminons ici nos remarques pour cette feuille ; et nous aurons peut-être occasion de revenir sur ce sujet.

S. E.

CORRESPONDANCES.

M. le Directeur.

Tout le monde paraît être dans la ferme conviction que nous avons le gouvernement responsable ; partant que le pauvre ministère qui préside encore à l'administration intérieure de la province, devra résigner dès les premiers jours de l'ouverture de la prochaine session du parlement provincial, pour faire place à un autre composé d'hommes ayant la confiance publique et par là même plus capables de nous gouverner avec fermeté, avec honnêteté, et certainement avec plus de désintéressement que ne l'auront fait leurs prédécesseurs immédiats. La majorité sera certainement contre le ministère actuel ; c'est un point qui ne souffre aucune difficulté.

Aussi la question : "*Que vont faire nos ministres futurs ?*" se forme-t-elle au milieu de toutes les conversations politiques du jour, et chacun d'énumérer les mesures qui devraient tout d'abord attirer l'attention des nouveaux ministres. Certes, s'il leur faut ainsi remplir immédiatement tout ce que l'on attend d'eux, leur tâche ne sera pas petite, ils ne dormiront pas toutes les nuits de leur ministère sur un lit de rose.

Membres responsables de l'Exécutif, leur devoir sera, de surveiller les fonctionnaires subalternes du gouvernement, de corriger les

abus administratifs dont ces derniers peuvent s'être rendus coupables, prévenir le retour d'abus semblables, mettre l'administration intérieure des départements publics sous leur contrôle, sur un pied capable de faire obtenir bonne et prompt justice au pauvre comme au riche, au faible comme au puissant, à celui qui est à l'extrémité, comme à celui qui est au centre de la province, sans partialité pour l'un plus que pour l'autre, en un mot de veiller à l'honnête, prompt et impartiale, exécution des lois; c'est là leur premier devoir, leur première obligation; c'est pour cela qu'ils sont appelés à être chefs responsables de l'exécutif.

C'est une besogne ardue, difficile et compliquée, elle demande beaucoup d'application et de travail minutieux et ingrat.

Si à cette tâche ils veulent s'imposer, ou si l'on veut leur abandonner le fardeau de toute la législation sur les matières d'intérêt général, il est à craindre que les devoirs de leurs charges de conseillers exécutifs seront négligés, ou que nos lois les plus importantes, celles qui doivent le plus influer sur la richesse du pays, sur ses progrès, sur le bien-être et la tranquillité de ses habitants, seront faites à la hâte, remplies de lacunes, souvent d'obscurités, quelques fois de contradictions, comme l'on en voit de fréquents exemples dans nos statuts.

Mais c'est un inconvénient du gouvernement responsable, dirait-on. Puisque nous voulons cette forme de gouvernement il nous la faut prendre avec ses avantages et ses inconvénients; pas de milieu. D'accord; au moins doit-il être permis de tenter d'en conserver les avantages, et d'en diminuer ou même faire disparaître les inconvénients graduellement; il ne peut y avoir de mal à cela.

Au reste il ne me paraît pas encore de la dernière évidence que ce soit un inconvénient inhérent au gouvernement responsable que cet amas de travaux sur la tête de quelques uns, et voici pourquoi.

La fameuse dépêche du lord John Russell nous a accordé cette forme de gouvernement; nous l'avons ensuite, par l'adoption de ces célèbres résolutions de 1841, solennellement acceptée, non comme une concession, un don, mais comme un droit revendiqué depuis longtemps, et toujours d'ici jusqu'à l'ors.

Avant cette époque, dans le Bas-Canada nous avions une chambre d'assemblée, siégeant chaque année à Québec, et dans le Haut-Canada ils en avaient une autre, siégeant à Toronto; s'il m'en souvient, ces deux assemblées délibérantes étaient composées de membres élus par les comités de chaque province: ces corps nommaient des comités permanents, d'autres spéciaux; ordonnaient des enquêtes, adoptaient des résolutions, faisaient des pétitions à l'Angleterre, passaient des lois, en abrogeaient d'autres, avec le concours (bien entendu quand elles pouvaient l'obtenir) des deux autres branches du parlement, en un mot ces corps électifs étaient de vrais législateurs, profonds ou superficiels peu importe; et ces législateurs étaient responsables de leurs actes, et tellement responsables que ceux d'entre eux qui votaient pour les lois désérées de la majorité du pays et qui suivaient la marche politique adoptée par cette même majorité, étaient sûrs généralement d'être réélus à une élection subséquente, tandis que leurs adversaires sur ces mêmes questions étaient presque infailliblement rejetés des hustings; c'était bien, ce me semble, de la responsabilité, cela. Et pourtant l'on n'entendait pas dire alors un seul mot de *gouvernement responsable*, ou plutôt notre organisation gouvernementale n'était pas du tout celle d'aujourd'hui qui a nom *gouvernement responsable*. La responsabilité que nous avions était une responsabilité législative; mais seule elle ne suffisait pas, il en fallait une autre, indispensable pour que la première ne fût pas illusoire, la *responsabilité des personnes chargées de l'exécution des lois* promulguées par le législateur, ainsi que de l'exercice des prérogatives de la couronne, prérogatives qui n'ont été établies que pour le plus grand bien et le plus grand avantage du peuple. Or personne ne pouvant mieux que le peuple lui-même, connaître ses besoins, ses nécessités, ce qu'il lui faut, ce qui lui convient, c'est le peuple qui doit en avertir la couronne. Ne pouvant guères exercer ce droit par lui-même, il le doit faire au moyen de personnes jouissant de sa confiance et responsables des avis qu'ils donnent sur chaque acte de l'exercice de ces prérogatives.

C'est donc pour la responsabilité des fonctionnaires publics au peuple, pour la responsabilité exécutive sous toutes ses formes que nous avons lutté courageusement depuis l'établissement de la constitution de 91, lutte incessante, énergique, que les ennemis des droits coloniaux ont cru un moment avoir terminée à leur avantage, par la suspension de cette constitution, par les illégalités, les violences, les pillages, les incendies et les échafauds de 1836, 37 et 38, mais où ils ont fini par succomber, en principe du moins, puisqu'ils ont reconnu notre droit à la responsabilité de l'exécutif pour tous ses actes.

Lors donc que nous parlions de la responsabilité, que nous la demandions, il ne pouvait être question de la responsabilité des législateurs, nous l'avions déjà; mais c'était la responsabilité exécutive qui faisait l'objet de la difficulté. Pourquoi aujourd'hui les mêler l'une avec l'autre, les confondre, prétendre que la reconnaissance de l'une doit avoir pour effet essentiel l'absorption de l'autre; les conséquences qui ont déjà décollé et qui naîtront encore de l'admission de cette doctrine sont plus graves et plus sérieuses qu'on pourrait d'abord le croire.

Une fois ces deux responsabilités, distinctes l'une de l'autre, bien constatées et comprises, il peut être si non aisé, du moins possible et même assez facile, d'avoir des réformes dans les diverses branches de l'administration du gouvernement, et en même temps de passer des lois utiles et d'un intérêt général, sans qu'un petit nombre de citoyens soient trop surchargés, et sans attendre trop longtemps des mesures législatives urgentes sur un grand nombre de matières de la plus haute importance pour le pays.

Que chacun supporte une partie du fardeau; c'est une obligation morale, et pour les élus du peuple c'en est une légale et constitutionnelle. Ils sont choisis non pour rejeter sur quelques uns d'entre eux toute responsabilité, et par là nullifier de fait, en grande partie, le pouvoir représentatif, mais pour agir eux-mêmes activement; non pour donner des votes passifs pour ou contre les volontés de ceux qu'il peut plaire à la couronne d'appeler à ses conseils, mais pour juger eux-mêmes, pour eux-mêmes et pour leurs mandataires; non pour être un simple bureau d'enregistrement et d'approbation ou d'improbation des opinions, des idées et des actes de l'exécutif, mais pour être eux-mêmes législateurs, et accepter la responsabilité de leur législation.

Que les administrateurs administrent et les législateurs législatent: voilà ce qu'il nous faut; et de cette manière nous pourrions voir marcher de pair une bonne administration et une législation sage et prudente, débarrassée des innombrables ambiguïtés et des obscurités fréquentes qui font un des principaux mérites de nos statuts provinciaux! C'est du moins ce que

JE CROIS.

Montréal, 7 février 1847.

DE L'EMPLOI DU PLÂTRE.

M. le Directeur,

Le printemps dernier je fis semer six arpents de terre (3 de haut sur 2 de large) en pois. Le morceau fut divisé en deux et sur l'un je fis répandre, après que les pois eurent atteint la hauteur de trois pouces environ, la quantité d'un quart et demi de plâtre; l'autre morceau fut semé huit jours plus tard vers le 22 de mai et n'eut pas de plâtre. Le sol était pauvre mais facile à égoutter, ayant une surface plane avec une légère déclivité vers deux ruisseaux dont l'un à chaque extrémité du morceau de terre en question.

Lors de la récolte la différence entre les deux morceaux était visible à une grande distance; les pois sur lesquels on avait répandu du plâtre avaient six pouces plus haut que les autres, étaient beaucoup plus forts, et d'un vert bien foncé, les cosses en étaient aussi extrêmement nombreuses comparées aux autres, et le produit en a été de 44 minots, tandis que l'autre morceau n'a produit que 16 minots de pois d'une quantité inférieure aux premiers.

En comparant le coût du plâtre avec la valeur de la différence dans la quantité de pois recueillis sur les deux morceaux de terre en question, l'on a le résultat suivant: Pour $\frac{1}{4}$ quart de plâtre à 8d. £0 12 0
3-4 de jour pour répandre 0 2 0
le plâtre, 2s. 0 2 0

Cr. Par 28 minots de pois à 4s 3d. £0 14 0

Profit net £5 5 0

Il est impossible de méconnaître ici l'influence du plâtre sur la différence du produit de ces deux morceaux de terre, quand même l'on serait disposé à en attribuer une partie à la circonstance que l'une a reçu la semence huit jours plutôt que l'autre.

J'ai aussi éprouvé l'effet du plâtre sur du blé et du trèfle, et voici comment. J'ai fait semer environ quatre arpents de terre en blé et à cette semence j'ai ajouté 12 lbs. de graines de trèfle rouge. Le sol n'était nullement préparé pour en faire une prairie, mais au contraire il était épuisé par plusieurs récoltes successives; aussi mon intention en semant du trèfle n'était que de détruire les mauvaises herbes et en faire un bon pacage pour l'année prochaine. Lorsque le blé eut entre 2 ou 3 pouces de hauteur je fis répandre sur une partie, environ les deux tiers du terrain, $\frac{1}{4}$ quart de plâtre. L'effet fut à peu près tel sur le blé et je ne jugeai pas à propos d'en faire mesurer le produit séparément comme j'avais d'abord eu intention de le faire. Mais après que le blé fut enlevé de sur le champ, l'effet du plâtre était si apparent sur le trèfle que la partie où il y a eu du plâtre me promet pour l'année prochaine une récolte abondante, tandis que l'autre partie n'offrira au plus qu'un pacage.

De ces deux expériences je conclus que le plâtre peut être employé avec beaucoup d'avantages sur les pois et les prairies artificielles, et je pense aussi qu'on peut obtenir de merveilleux résultats en l'appliquant plutôt sur un sol maigre et pauvre que sur un sol riche.

Il est probable qu'en employant une plus grande quantité de plâtre que je ne l'ai fait, par exemple $\frac{1}{2}$ quart ou deux par arpents, les effets en seraient merveilleux ou du moins plus durables.

Comté de }
3 février 1848. }

M. le Directeur,

M. le secrétaire de l'association des médecins de Montréal ayant en la complaisance de m'adresser dernièrement une copie du nouveau bill de médecine, avec injonction de sa part, par l'ordre du président de cette association, que les membres de la faculté démontrent et fassent savoir, pour leurs localités, si les moyens suggérés dans le bill ne leur seraient point applicables, en conséquence je crois devoir observer, tout en approuvant, sinon tout le contenu du bill, du moins la plus grande partie, pour l'avantage de plusieurs paroisses où il n'y a pas de médecins résidents, que la douzième section, chapitre 2e, est par trop rigoureuse, et même inexécutable, lorsqu'il s'y trouverait par fois un médecin résident; car il ne serait pas possible de rencontrer dans nos campagnes des femmes qui sussent écrire leur langue, et qui vouldent aussi apprendre l'art obstétrique, pour le pratiquer d'après le sens du bill. Cette clause, supposée mise en vigueur pour l'avantage de la société, lui serait au contraire essentiellement nuisible dans beaucoup de circonstances, quoique nos sages-femmes, toutes plus ou moins inhabiles, causent très souvent des accidents des plus graves. Je compte, seulement dans la nouvelle paroisse que j'habite, plus de dix femmes, sans capacité aucune, qui pratiquent l'art des accouchemens, avec la plus grande impudence. Cependant je désapprouve souverainement ce détestable désordre, et je connais qu'il ne faut pas moins qu'une loi coercitive pour opposer une résistance à l'ambition désordonnée de la plupart de ces femmes. On pourrait peut-être substituer, dans la clause où il est dit: "et toutes celles qui n'auront pas un certificat de capacité, après ce temps, seront tenues de subir un examen sur l'art obstétrique devant l'un des dits bureaux et qu'il soit bien entendu que toute sage-femme devra savoir lire et écrire sa langue.", on pourrait peut-être substituer, dis-je, ce qui suit: Dans toutes les paroisses brigées, où il n'y

aurait point de médecin résident, les personnes du sexe pourront y exercer et y pratiquer l'art obstétrique, après avoir été examinées devant au moins deux médecins les plus voisins d'elle et avoir obtenu d'eux un certificat de seconde capacité; mais, où il y aurait un ou plusieurs médecins résidents, elles seront tenues de se conformer rigoureusement à la clause du bill, telle qu'elle est conçue aujourd'hui.

Pour en finir monsieur, j'observerai encore, au sujet de la 24e section, chapitre 5e, qu'il serait impossible aux médecins de toutes les localités, sans nuire essentiellement à leur intérêts personnels, de faire les poursuites contre les charlatans délinquants, ennemis acharnés de notre profession, et qui, sous différentes dénominations, infestent nos paroisses, captent la confiance de nos trop crédules habitans de la campagne et finissent très souvent par en faire des dupes. Il serait donc à désirer, principalement pour l'avantage des médecins pratiquant dans les paroisses, où la plupart de ces êtres éhontés vont faire leurs demeures, que les membres des bureaux prissent eux-mêmes les causes en mains, ou qu'ils eussent à déléguer pour cet objet soit un médecin, soit un autre individu dénommé par eux, avec émolumens prélevés sur les pénalités. Ces deux derniers moyens seraient, suivant moi, infaillibles, et purgeraient les campagnes d'une classe d'êtres malfaisans et très nuisibles à la fois.

J'ai l'honneur d'être, etc.

D. MÉDECIN.

NOUVELLES.

ÉTRANGÈRES.—Le steamer *Acadia* apporte des nouvelles importantes de Liverpool du 15 janvier. Parmi ces nouvelles, les plus importantes sont la soumission d'Abd-el-Kader et sa reddition au général Lamoricière. Les journaux français prétendent que le gouvernement lui offrira de rester en France ou d'aller finir ses jours à Alexandrie ou à St-Jean d'Acre.

Mme Adélaïde, sœur du roi des Français, est morte au palais des Tuileries le 31 décembre, à l'âge de 71 ans, d'une attaque d'influenza.

Les prix des grains ont peu varié depuis les dernières nouvelles sur les marchés anglais et il y avait peu d'activité dans les affaires.

Le tableau des revenus de l'année 1847 accuse un déficit de £2,217,454 stg., sur les recettes de l'année dernière. D'après le *Times* ce seraient les branches fixes de revenu qui auraient décu.

La tranquillité semblait se rétablir en Irlande, mais la famine continuait à y exercer des ravages. Le cornet de Kenmare a eu à faire une enquête sur les cadavres de quatre enfants morts de faim sur la grande route, après avoir vainement sollicité un morceau de pain d'un capitaine et d'une institution de charité.

La frégate à vapeur anglaise *Avenger* s'est perdue sur les rochers de Sorelle, sur la côte d'Afrique. Elle avait à bord 270 hommes, qui ont tous péri, à l'exception d'un lieutenant et trois hommes d'équipage. Parmi les victimes on compte un fils de l'amiral Napier, qui commandait le vaisseau, et le lieutenant Maryatt, fils du capitaine Maryatt.

LOCALES.—Nous avons reçu le *Journal d'Agriculture* pour le mois de février, et pour lequel nous offrons nos remerciemens aux propriétaires; ce numéro contient plusieurs articles importants sur l'agriculture et nous ne saurions trop recommander à tous les amis du progrès de s'y abonner. L'agriculture est la principale ressource du Canada, et par conséquent c'est un devoir imposé à chaque citoyen que de contribuer à répandre les connaissances agricoles au milieu de notre population, puisqu'en augmentant les productions de notre sol nous augmentons la somme (que ces productions sont susceptibles de produire par leur échange) qui se répand en définitive au milieu de la société, augmente le bien-être de celle-ci en alimentant son commerce et son industrie, qui la multiplie encore par la main-d'œuvre. Que chacun y contribue donc pour sa quote part?

Nous voyons avec plaisir que l'encouragement qu'a reçu ce journal est tel qu'il a dépassé toutes les espérances de ses fondateurs. Nous aimons à enregistrer ce fait, c'est une preuve non équivoque de l'importance que le peuple canadien commence à attacher aux puissants moyens qu'a la presse en général de répandre chez lui les connaissances et l'instruction. Que cet encouragement ne se ralentisse pas, au contraire, qu'il aille toujours augmentant; c'est là le seul, l'unique moyen de rendre la presse ce qu'elle doit être!

Les exportations du port de Montréal, pendant l'année 1847, s'élevèrent à £ 697,794 3 11
Les importations au même port, à 1,695,978 11 5
En 1844, les chiffres étaient comme suit:—
Importations, £2,034,315 15 9
Exportations, 617,916 0 0
En 1845:—Importations, 2,153,631 18 3
Exportations, 592,436 4 1
En 1846:—Importations, 1,893,623 10 11
Exportations, 541,100 0 0
Pour le port de Québec, en 1847 on compte ainsi:—
Importations, £ 612,579 10 11
Exportations, 1,504,259 19 10
Pour Gaspé,—Impor. 11,847 10 11
Expor. 36,154 11 10
Le commerce du Canada pour 1847, se classe ainsi:—
Impor.—£2,320,405 13 3. Expor.—£2,238,208 15 7

Causes Criminelles Importantes.

— Simon Lafrenière, accusé de meurtre sur la personne du nommé Boyd, par la collision des bateaux à vapeur Lady Colborne et Pioneer, est acquitté; Messrs. F. S. Judah et J. Armstrong occupent pour la défense; M. Buchanan déclare qu'il n'entend pas procéder contre Tate accusé conjointement avec Frenière.

— James Godwin, mis en accusation pour avoir laissé mourir sa femme de froid et de misère, est acquitté. M. Rossiter était conseil du prisonnier.

— Peter Brennan et Catherine Whelan accusés d'un double infanticide sont acquittés, la preuve n'étant pas suffisante.

— Godfroy Céré, chargé du crime de viol sur la personne d'une enfant de 5 ans, est trouvé coupable.

— James Carroll subit son procès pour meurtre, est trouvé coupable et condamné à être pendu le 3 mars prochain. Le prisonnier a entendu sa condamnation sans paraître ému, la salle d'audience était encombrée d'Irlandais qui manifestaient par leur contenance et leurs gestes, l'inquiétude où ils étaient sur le sort de leur compatriote. On a même craint de leur part quelque tentative pour le délivrer et on a cru prudent de faire escorter par une compagnie de soldats la voiture qui a reconduit Carroll à la prison. Les soldats furent obligés d'écartier au moyen de la baïonnette la foule qui encombraient les avenues.

La sentence de mort contre Carroll sera probablement commuée, suivant l'usage maintenant établi, en une détention à vie.

— James O'Donnell chargé d'avoir volé les vases sacrés de l'église de la Pointe-aux-Trembles, est trouvé coupable. C'est le même individu qui a été dernièrement accusé du crime de meurtre sur la personne de Leonard, et qui avait été acquitté.

AUX CORRESPONDANTS.

— Un accident des plus fâcheux, est arrivé dans la nuit de jeudi à vendredi, entre la Pointe-Claire et Lachine. Le stage avec la malle du Haut-Canada descendait sur la glace, vers le milieu de la nuit, lorsque le conducteur perdit le chemin à peu près à une lieue de Lachine, et les quatre chevaux ainsi que le stage etc., etc. allèrent se précipiter dans le fleuve. Il y avait deux passagers, l'un d'eux s'est noyé ainsi que le conducteur et les quatre chevaux. Le passager qui a échappé au funeste accident est un M. Russel, contracteur de Hamilton, qui s'est sauvé d'une manière presque miraculeuse. On le croyait perdu lorsqu'on l'a trouvé horriblement gelé, mais vivant encore et se tenant sur le stage qui flottait en suivant le courant. On espère qu'il sera mieux sous peu. La malle a été apportée en ville hier.

— Une dépêche télégraphique de Washington, annonçait hier après-midi, de source à peu près certaine, qu'il y avait eu un traité de signé entre les Etats-Unis et le Mexique.

— Ceux à qui nous avons adressé le journal et qui n'étaient pas souscripteurs devront nous le renvoyer s'ils ne veulent pas y-souscrire.

— Des bruits malveillants ayant été mis en circulation durant l'élection de Rouville contre M. le Dr. Davignon, maintenant élu pour le comté, nous sommes bien aise d'apprendre que ces bruits étaient tout à fait dénués de fondement, et que le nouveau membre pour ce comté a en sa possession des documents qui prouvent qu'il avait été calomnié.—*Minerve.*

— Le Canadien nous rend compte d'une opération chirurgicale faite à l'hôpital de la marine à Québec, qui intéresse par la circonstance que le patient a été soumis pendant l'opération à l'influence du chloroforme. C'est l'amputation des deux jambes, faite à un matelot. Le patient n'a rien senti de l'opération et se portait très bien pour son état.

— On dit que les gouvernements anglais et des Etats-Unis auraient pris des arrangements pour le transport des malles anglaises et canadiennes à travers la république voisine.

NOUVELLE-ÉCOSSE.—Le parlement provincial de la Nouvelle-Écosse s'est réuni le 22 du mois dernier. L'opposition a obtenu contre le ministère un vote de non-confiance, la division de la chambre a été de 28 contre 21, le lendemain le procureur-général offrait sa résignation et celle de ses collègues. La prochaine malle nous apportera probablement la nouvelle de la formation du nouveau ministère et les noms de ceux qui doivent en faire partie.

AVIS AUX ACTIONNAIRES, CORRESPONDANTS, ETC., ETC.

— Il y aura une assemblée des actionnaires de l'*Avenir*, dimanche, à l'issue du service divin, chez M. P. Gendron, rue St-Vincent.

— Un *Papineautiste malgré lui*, au prochain numéro.

— L. T. G., J. L. et plusieurs autres sous considération.

— J. R. Champlain. Reçu remise.

Dr. D. St-Paschal de Kamouraska. Do do.

Institut-Canadien, Québec. Do do.

— Notre agent de S-Hyacinthe est prié de nous répondre aussitôt qu'il le pourra.

Décès.

A St-Pie, le 27 décembre dernier après une maladie de deux heures, Dame Sophie Blanchard, épouse de Henri Benjamin Doyère Bondy, Eccl., N. P. à l'âge de 33 ans et 6 mois.

Brasserie Pigeon.

M. A DORAY s'étant retiré de cet établissement, les affaires se feront à l'avenir sous le nom de "PIGEON, SAUVAGEAU & Cie.

{ NARCISSE PIGEON.
{ A. & T. SAUVAGEAU.

Montréal, 9 fév. 1848.

A VENDRE A CE BUREAU,

Quelques copies du premier volume de L'AVENIR. Ce volume contient entre autres matières intéressantes :

LECTURE DE E. PARENT, ÉCR: *Du travail chez l'homme.*

ESSAI LU A L'INSTITUT-CANADIEN, PAR J. H: *Des besoins et de la position de la jeunesse canadienne-française.*

DON CÉSAR DE BAZAN. *Drame en cinq actes mêlé de chant.*

Plusieurs articles sur les associations etc., etc. PRIX: UN ÉCU.

12 Février.

Cours de Langue Française EN 60 LEÇONS.

Le Soussigné a l'honneur d'informer les familles Canadiennes, les Dames et Messieurs de cette cité et des environs qu'il commencera, DEMAIN, un cours suivi et raisonné sur l'art difficile d'écrire la langue française grammaticalement; il se flatte de pouvoir donner ce nouveau mode d'enseignement en SOIXANTE LEÇONS.

Il ose compter beaucoup sur le patronage de tous les amis de l'éducation. Des certificats et spécimens attestant en faveur des succès qu'il a obtenus jusqu'à ce jour seront produits à quiconque les désirera voir.

Pour plus amples informations, s'adresser au Soussigné, à l'Hôtel de Québec, où il se trouvera chaque jour depuis 9 heures A. M. jusqu'à 7 heures P. M.

M. L. donnera son cours à domicile, aux dames et aux Demoiselles qui voudront bien l'honorer de leur confiance; UNE HEURE de séance par jour. Quant aux Messieurs, ils suivront le Cours à l'HÔTEL DE QUÉBEC.

CHS. H. LASSISERAYE.

Montréal, 30 nov. 1447.

LE VÉRITABLE

PORTRAIT DE S.S. PIE IX.

PEINT D'APRÈS NATURE, A ROME, EN 1847, ET GRAVÉ SUR GRAND PAPIER DE CHINE.

28 pouces de haut sur 22 de large.

CETTE MAGNIFIQUE GRAVURE, copie fidèle d'un des plus beaux chefs-d'œuvre de l'école Italienne, sera bientôt mise en vente chez les soussignés.

L'intérêt toujours croissant qui entoure aujourd'hui le GRAND APÔTRE DE L'ÉGLISE ET DE LA LIBERTÉ, S. S. PIE IX, ne peut qu'inspirer le plus vif désir de posséder le portrait d'un si illustre Pontife.

Les grandes dimensions et le mérite artistique de cette gravure lui mériteront, sans doute, la première place dans les salons de nos concitoyens.

CHAPELEAU ET LAMOTHE,

Rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire.

Montréal, 20 novembre 1847.

RESTAURANT COMPAIN, PLACE D'ARMES.

M. COMPAIN, qui a été plusieurs années chef de la mess de deux brigades de carabiniers et du 77^e régiment, ainsi que de plusieurs clubs, au nombre desquels était celui de la *Réforme* où se trouvaient les plus célèbres gourmets, vient d'ouvrir un RESTAURANT au coin de la Place d'Armes et de la Grande rue St-Jacques, vis-à-vis la nouvelle Banque de Montréal.

On trouvera constamment à ce Restaurant une liste de mets qui égale celle de Paris et de New-York, sous le rapport de la variété et de la qualité. Son salon et ses autres appartements sont élégants et commodément meublés et n'en cèdent en rien à aucun autre établissement en ce genre. Le propriétaire sollicite le patronage du public, persuadé qu'il est qu'un Restaurant, tenu sur un bon pied, peut être utile aux hommes d'affaires et autres qui se trouvent dans le besoin de prendre un repas lorsqu'ils sont éloignés de chez eux. On trouvera à ce restaurant des mets de toutes espèces, préparés à toute heure du jour.

Ses vins et ses liqueurs seront toujours du premier choix.

Il peut donner des dîners publics à vingt et soixante personnes. Les soupers pour un nombre plus ou moins grand de personnes seront aussi servis avec les mets les plus délicats qu'offre la saison.

Vraie soupe à la tortue en tout temps.

4 déc. 1847.

P. GENDRON, IMPRIMEUR,

No. 24, Rue St-Vincent,—Montreal.

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il en a reçu, depuis qu'il a ouvert son ATELIER TYPOGRAPHIQUE, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés.

On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions telles que:—

- | | |
|-------------------|-------------------------------|
| LIVRES, | PAMPHLETS, |
| CATALOGUES, | BILLETS D'ENTERREMENT, |
| CARTES D'ADRESSE, | CIRCULAIRES, |
| CHEQUES, | POLICES D'ASSURANCE, |
| TRAITES, | CARTES DE VISITES, |
| CONNAISSEMENTS, | ANNONCES DE DILIGENCES, |
| | PROGRAMMES DE SPECTACLE, ETC. |

Blancs de toutes espèces pour MM. les Avocats, Notaires et Huissiers.

Le tout avec goût et célérité.

Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis 5 ou 6 mois seulement.

PRIX TRÈS RÉDUITS.

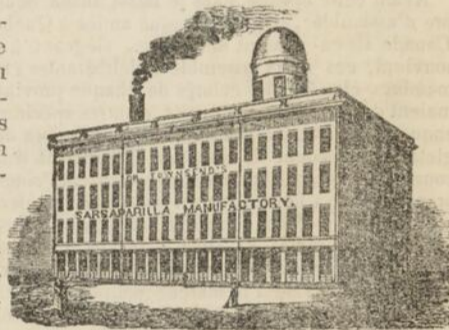
SALSEPAREILLE! SALSEPAREILLE!! SALSEPAREILLE!!!

Chasse du système le mercure qui y est contenu et guérit radicalement les maladies pour lesquelles on l'emploie généralement.

Pour plus de détails voir la *Minerve*, l'*Aurore*, le *Transcript*, le *Pilot*, etc. etc.,

agence centrale à la pharmacie du Dr. Picault, 69, rue St-Paul.

Consultations secrètes.



LE REPERTOIRE NATIONAL

OU RECUEIL DE

Littérature Canadienne.

On peut s'abonner à cette publication chez MM. Fabre et Cie, à la Chambre de lecture de l'Institut-Canadien, à l'Hôtel du Canada et à l'Hôtel de Québec, ou en s'adressant franc de port à MM. Lovell et Gibson. Montréal.—20 nov.

Pharmacie Canadienne

COIN DES RUES ST-JACQUES ET ST-LAMBERT, MONTREAL.

22 juillet 1847.

DR. TRUDEL.

POLITESSE DU JOUR DE L'AN.

Liqueurs Françaises et Superfines à vendre à la Pharmacie, rue St-Paul No. 69 près du marché Bonsecours. Prix 2s. 6d. la bouteille, 12s. 6d. la demi-douzaine.

DR. PICAULT.

CONDITIONS DU JOURNAL.

L'*Avenir* paraît tous les samedis dans l'après-midi sous les auspices d'une société en commandite de jeunes gens.

Le prix d'abonnement est de dix chelins par année, payables par semestre d'avance. On ne s'abonne pas pour moins de six mois.

Toute personne fournissant six abonnés, pourra devenir agent et recevra la journal *gratis*.

Le journal est rédigé par un comité de collaborateurs. Les communications etc., doivent être adressées au directeur de la société, affranchies et munies d'une signature responsable.

On recevra les abonnements au bureau du journal, chez M. P. GENDRON, no. 24, rue St-Vincent; à la chambre-de-nouvelles de l'INSTITUT-CANADIEN, no. 25, rue St-Gabriel; chez MM. E. R. FABRE, et Cie; ainsi que chez les agents ci-dessous:

AGENTS DE L'AVENIR.

- | | |
|-----------------------------------|------------------|
| Québec, | S. DRAPEAU. |
| Trois-Rivières, | P. NOURIN. |
| Champlain, | A. J. MARTINEAU. |
| Berthier, | P. J. GUITTÉ. |
| Ste. Anne de la Pérade, | L. BUREAU. |
| Sorel, | J. B. LAMÈRE. |
| St. Ours, | JOS. GERMAIN. |
| St. Jean Dorchester, | J. MARCHESSEAU. |
| St. Hyacinthe, | J. C. BACHAND. |

Imprimé pour les propriétaires par P. GENDRON, imprimeur, No. 24, Rue St-Vincent, où l'on pourra laisser tous ordres, annonces, etc.